

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80
—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 24 février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues Dazard.

Membres en exercice : 71 titulaires - 42 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 38 délégués (34 titulaires – 4 suppléants)	Voix Pour : 38
Dont membres votants à voix délibérative : 38 délégués	Voix Contre : 0
Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 18 février 2026	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires: Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Besonhé Grégory, Mr Blavet Gérard, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Décauché Thierry Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Lavoix Olivier, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Melling Patrick, Mr Minette Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Plateaux Jean, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Demergers Pierre-Emmanuel, Mr Lefevre Frédéric, Mr Guilleman Michel, Mr Thomas Rémy.

Membres absents excusés :

Titulaires

Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mr Bruneaux Henri, Mr Burel Régis, Mr Davin Benoit, Mr Carion Denis, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Fraeyman Fabien, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugniez Michaël, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mr Tatin Christian, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents:

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Branquard André, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lévêque Yves, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mme Pauly Brigitte.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Mathis Michel

Objet : Budget principal : reprise anticipée des résultats 2025 sur le budget primitif 2026	N°20260208
--	-------------------

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
- Vu l'avis favorable des membres du bureau en réunion du 10 février 2026,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260224-20260208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2026
Publication : 02/03/2026

Certifié par le Président

- Considérant qu'en application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable, l'USESA peut procéder à une reprise anticipée de ses résultats au budget primitif sans avoir au préalable voté le Compte Financier Unique. Il se fondera pour cela sur une balance certifiée par le Responsable du Service de Gestion Comptable.

-Considérant que la reprise anticipée du résultat au budget primitif s'accompagne de l'inscription d'une prévision d'affectation au compte 1068 (affectation en réserves), de la reprise des restes à réaliser (en dépenses et en recettes) et de la reprise du résultat excédentaire en fonctionnement (ligne 002 en recette de fonctionnement),

-Considérant que les comptes pour l'année 2025, tels que figurant dans la balance certifiée par le Responsable du Service de Gestion Comptable se présentent comme suit :

		Réalisations 2025	Résultat 2025	Résultat antérieur	Résultat cumulé
Fonctionnement	Dépenses	2 934 697,34	2 297 933,27	1 971 650,45	4 269 583,72
	Recettes	5 232 630,61			
Investissement	Dépenses	10 827 850,40	613 160,17	-1 857 504,86	-1 244 344,69
	Recettes	11 441 010,57			
Résultat 2025			2 911 093,44		3 025 239,03
			Restes à Réaliser Dépenses		2 217 612,94
			Restes à Réaliser Recettes		1 134 127,66
			Solde des Restes à Réaliser		-1 083 485,28
			Résultat de clôture avec RAR		1 941 753,75

- Après avoir constaté que les résultats de l'USESA s'élèvent à 3 025 239,03 €

- Dont la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 4 269 583,72 €

- Constatant que la section d'investissement fait apparaître un résultat d'exécution de
..... - 1 244 344,69€

- Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025, faisant apparaître

- en dépenses un montant de 2 217 612,94 €

- en recettes un montant de 1 134 127,66 €

Présentant un solde de - 1 083 485,28 €

↳ **Entraînant un besoin de financement s'élevant à 2 327 829,97 €**

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président, **DECIDENT, après en avoir délibéré de :**

- **PROCEDER** à la reprise anticipée des résultats 2025, sur le budget primitif 2026, comme suit :

Affectation en réserves du financement de la section d'investissement

(compte 1068) : 2 327 829,97 €

Report résultat déficit d'investissement (Compte 001) : 1 244 344,69 €

Report à la section d'exploitation (Compte 002) : 1 941 753,75 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260224-20260208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2026
Publication : 02/03/2026

Certifié par le Président

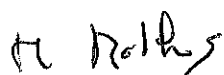
L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

Si le Compte Financier Unique fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir avant la fin de l'exercice 2026.

Le secrétaire de séance,

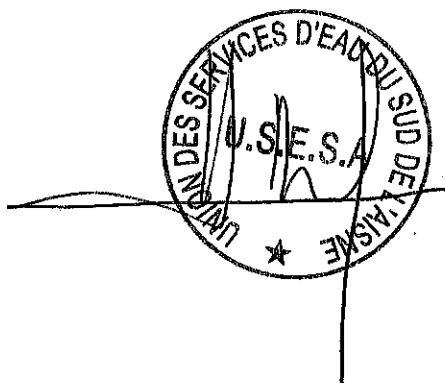
Michel MATHIS



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260224-20260208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2026
Publication : 02/03/2026

Certifié par le Président